

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ACCOMPAGNE 60 000 MÉNAGES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT ET DÉMENT LES PROPOS DE SON PARTENAIRE SOLIHA SUR L'ABANDON DES DOSSIERS EN COURS

Près de 60 000 ménages vont bénéficier de l'aide à la rénovation énergétique délivrée par Action Logement. Lancée dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire (PIV) par les Partenaires sociaux, cette subvention pouvant aller jusqu'à 20 000 euros permet à des salariés à revenus modestes de financer des travaux d'amélioration thermique et contribue ainsi pour eux à des gains significatifs en termes de pouvoir d'achat. En se mobilisant dans la lutte contre la précarité énergétique, le Groupe paritaire entend souligner son engagement en faveur du développement durable, un élément-clé de son utilité sociale. Contrairement à ce qu'indique la Fédération Soliha dans une communication récente, les Partenaires sociaux s'engagent évidemment à poursuivre la délivrance de cette aide conformément à leurs engagements avec l'Etat dans le cadre du PIV.

Le principe

L'aide à la performance énergétique des logements, l'un des 7 axes du PIV présenté par les Partenaires sociaux au printemps 2019, propose une subvention d'un montant maximum de 20 000 euros (pouvant être complétée d'un prêt allant jusqu'à 30 000 euros) qui s'adresse aux salariés propriétaires de leur logement, bailleur ou occupant. Cette aide peut être complétée d'un financement délivré par l'ANAH.

Les travaux doivent être effectués par un professionnel « Reconnu Garant de l'Environnement » et porter sur :

- L'isolation des murs, planchers et combles,
- Le remplacement du système de chauffage
- Ou l'équipement de chauffage ou d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable.

Les résultats au 1^{er} décembre :

- Plus de 17 000 ménages de salariés ont signé une convention de financement ;
- Plus de 42 000 dossiers sont en cours d'instruction ;
- Les $\frac{3}{4}$ des dossiers portent sur des demandes d'isolation thermique, $\frac{1}{4}$ des travaux concernant le système de chauffage ;
- Un dossier sur 4 comporte le passage à une énergie renouvelable

Une aide digitalisée pertinente et attendue

Cette aide, entièrement dématérialisée a rencontré son public progressivement à partir de sa mise en œuvre il y a un an. Dès la fin du confinement à la mi-mai 2020, Action Logement a constaté une accélération des demandes des propriétaires pour financer des travaux de rénovation énergétique, ce qui lui a permis d'atteindre les objectifs fixés dans le PIV avec près de 18 mois d'avance sur les prévisions.

Un double objectif : le pouvoir d'achat des salariés et la responsabilité sociétale

En s'engageant dans cette démarche, le Groupe a choisi de développer des dispositifs innovants pour permettre aux salariés à revenus modestes d'améliorer leurs conditions de vie, de réduire significativement leur facture énergétique et de dégager ainsi des gains de pouvoir d'achat. Pour les Partenaires sociaux, il s'agit d'un accompagnement nécessaire et pertinent de ses publics.

Par ailleurs, fortement engagés dans l'économie sociale et solidaire, le groupe Action Logement a placé au cœur de ses interventions un enjeu fort lié au développement durable qu'illustre cette initiative. C'est donc empreints d'un fort sentiment de responsabilité sociétale et portés par une volonté d'utilité sociale que les Partenaires sociaux d'Action Logement se réjouissent du succès remporté par cette mesure.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

CONTACTS PRESSE

Sophie Benard - 07 50 60 95 78 - sophie.benard@actionlogement.fr

Marie-France Bergamo : 01 55 30 70 77 | 06 32 66 72 49 - actionlogement@grayling.com

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 - actionlogement@grayling.com